

Professionnels de santé



© 2015 Les Echos Publishing

Le comité d'alerte indépendant chargé de surveiller la réalisation de l'ONDAM (objectif national de dépenses d'assurance maladie) vient de rendre un premier avis prévisionnel pour l'année en cours. Et ses estimations ne sont pas très optimistes.

Non seulement il insiste ainsi sur le fait qu'il n'y a plus de marges de manœuvre, comme les années précédentes, liées à certains bons résultats des années antérieures. Mais surtout il relève déjà la forte augmentation de certains postes de dépenses, notamment dans le domaine des soins de ville, comme le remboursement des médicaments dus à de nouveaux traitements (hépatite C), ou encore les indemnités journalières, en hausse de 4,3 % en 2014, et les honoraires médicaux, en hausse de 2,7 %. Ces derniers ont déjà entraîné un dépassement de 140 millions d'euros sur l'enveloppe prévue.

Le comité d'alerte rappelle que la loi de Sécurité sociale a fixé à 182,3 milliards d'euros l'objectif de dépenses, soit une progression limitée à 2,1 %. Or la tendance serait plutôt à 3,9 % selon le ministère de la Santé, voire 5 % pour les seules dépenses de soins de ville...

© 2015 Les Echos Publishing